

Procédures relatives aux étudiants en CPGE pour l'année 2016/2017

Vous êtes déjà inscrit.e en cumulatif à Paris-Sorbonne
et vous sollicitez une réinscription en cumulatif

- Vous êtes en fin de 1^{ère} et de 2^{ème} année de CPGE et vous sollicitez la validation des acquis de votre année de CPGE :

Du 25 août au 12 septembre 2016	1. Créez un dossier de candidature sur l'application E-Candidat CPGE. Un seul vœu en licence est possible (hors bi-licences). Si vous êtes en fin de 1 ^{ère} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L2 ; Si vous êtes en fin de 2 ^{ème} année de CPGE → faites acte de candidature au niveau de la L3.
	2. Numérisez et déposez sur E-Candidat les pièces justificatives requises pour la formation demandée. Attention : l'attestation pédagogique indiquant l'acquisition des ECTS sur proposition du conseil de classe de votre lycée est à inclure à la suite des relevés de notes. IMPORTANT : L'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.
	3. Consultez régulièrement votre messagerie. L'Université Paris-Sorbonne vous tiendra informé.e de l'avancée du traitement de votre candidature.
	4. À réception du message d'admission, confirmez votre admission. Vous recevrez alors la notification d'admission, qui vaut pour validation de vos acquis.
Avant le 30 septembre 2016	Procédez ensuite à votre réinscription administrative en ligne par l'ENT , en suivant les indications reçues avec la notification d'admission ou en suivant les indications publiées sur le site Internet de Paris-Sorbonne.
	Cas particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - Si vous souhaitez changer de parcours, signalez-le à votre lycée avant le conseil de classe. - Si vous êtes admis.e, admissible ou sous-admissible au concours, vous avez la possibilité de demander par E-Candidat une 2^{de} validation d'acquis dans une autre licence (hors bi-licence). Le justificatif de votre résultat au concours sera à joindre à votre dossier sur E-candidat.
Liens :	<ul style="list-style-type: none"> - E-Candidat CPGE. - Réinscription administrative : http://www.paris-sorbonne.fr/reinscription-a-paris-sorbonne - Dossier unique d'inscription/réinscription et sa notice d'accompagnement.

- Vous êtes en fin d'année de « cube », inscrit.e en cumulatif à Paris-Sorbonne et vous êtes admis.e, admissible, sous-admissible au concours de l'ENS Ulm, ENS Lyon, ENS Cachan et de l'École des Chartes, vous souhaitez vous inscrire en master 1 à Paris-Sorbonne :

<p>2 campagnes du 2 mai au 13 juin 2016 et Du 25 août au 12 septembre 2016 * Attention certaines formations ont des calendriers différents</p>	<p>1. Créez un dossier de candidature sur l'application E-Candidat. Attention : certains masters ont un calendrier spécifique. Veuillez vous reporter à la page dédiée de notre site institutionnel : http://www.paris-sorbonne.fr/master-module-d-u-niveau-master</p>
	<p>2. Numérisez et déposez sur E-Candidat les pièces justificatives requises pour la formation demandée. Attention : l'attestation pédagogique indiquant l'acquisition des ECTS sur proposition du conseil de classe de votre lycée, ainsi que le justificatif de votre résultat au concours, sont à inclure à la suite des relevés de notes. IMPORTANT : L'avis du conseil de classe doit mentionner la formation pour laquelle les ECTS sont accordés.</p>
	<p>3. Consultez régulièrement votre messagerie. L'Université Paris-Sorbonne vous tiendra informé.e de l'avancée du traitement de votre candidature.</p>
	<p>4. À réception du message d'admission, confirmez-là. Vous recevrez alors votre notification d'admission, qui vaut pour validation de vos acquis.</p>
<p>Avant le 30 septembre 2016</p>	<p>Procédez ensuite à votre réinscription administrative en ligne par l'ENT, en suivant les indications reçues avec la notification d'admission ou en suivant les indications publiées sur le site Internet de Paris-Sorbonne. Remarque : n'oubliez pas de télécharger et de faire remplir, le « formulaire d'encadrement en master » par votre directeur de recherche.</p>
<p>Liens :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - E-Candidat. - Réinscription administrative : http://www.paris-sorbonne.fr/reinscription-a-paris-sorbonne

- Vous ne souhaitez pas vous inscrire en Master 1 car vous sollicitez seulement une attestation de validation de vos 180 ECTS :

<p>Avant le 12/09/2016</p>	<p>Adressez votre demande par courriel à : validation-transfert.licence@paris-sorbonne.fr , en joignant vos relevés de notes des trois années de CPGE et du concours 2016.</p>
-----------------------------------	--